



## Procès-verbal du BUREAU DIRECTEUR

Jeudi 1<sup>er</sup> août 2024 en Visioconférence

---

**Présents** : Valérie Corduri-Daviet – Eric Courtois - Christian Eymard – Isabelle Lelouard – Julie Malsert - Olivier Marais – Denis Samson – Patrick Singla.

**Excusés** : Cathy Carvalho - Gilles Liogier – Elizabeth Querol

### CLUBS - COMITÉS

#### Demande du club de Maurs

Le club de Maurs, affilié dans le Cantal, demande au Bureau directeur de valider pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive la possibilité de jouer dans les championnats de la ligue Occitanie avec ses équipes féminines et masculines M13, M15, M17, M18 et P16. Les économies réalisées en terme financier, de temps et de kilométrage ne sont pas négligeables.

La COC a émis un avis favorable.

**La demande du club de Maurs est validée à l'unanimité avec une reconduction annuelle.**

#### Mutations du club de Grenoble

Le club de Grenoble demande à pouvoir échelonner les paiements des mutations.

**Le bureau directeur ne donne pas une suite favorable à cette demande par souci d'équité envers les autres clubs.**

#### Visio-conférence avec la présidente du comité 26-07

Julie Malsert a proposé de rencontrer Ingrid Cappi, présidente du comité Drôme-Ardèche, afin de réaffirmer notre soutien au comité et à sa nouvelle présidente et voir comment nous pouvons travailler ensemble. Les échanges ont été nombreux et intéressants. Les membres du bureau directeur restent à sa disposition.

### SALARIÉS

#### Renouvellement de contrats

Le CDD de Caroline Bablon a été reconduit pour 3 mois jusqu'à fin octobre avec comme mission, entre autres, l'avancement administratif concernant le démarrage du Groupement d'employeurs.

Le CDD d'Erwan Paganotto arrive à terme le 31 août. Il y a un besoin de ressources pour le développement de l'arbitrage en Auvergne notamment. Il est décidé de renouveler le contrat en CDD de 10 mois, de dresser un bilan des actions et de bien définir les missions et les priorités dans l'objectif de pouvoir pérenniser le poste en CDI.

## Rencontre avec les salariés

Il est rappelé que les rencontres avec les salariés devront se dérouler dès que possible à la rentrée. Il faut relancer les élus en charge de commissions ou des domaines d'activité.

## Élections du CSE

Le tribunal judiciaire a reconvoqué la ligue le 20 août prochain afin de traiter la demande de la CGT d'annuler la caducité de la demande d'annulation des élections du CSE traitée en première instance. La raison évoquée est le délai trop court de convocation. Eric Courtois représentera la ligue avec Géraud Mousnier.

## Fermeture des bureaux de la ligue pour les fêtes de fin d'année

Le bureau directeur valide la proposition de reconduire la fermeture des bureaux pendant la semaine de Noël. Cela permettra d'avoir une coupure.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMMISSIONS

## Date du Conseil d'administration

Il est proposé d'organiser le premier conseil d'administration le samedi 14 septembre avec éventuellement une rencontre élus-salariés le vendredi 13 septembre après-midi.

L'ordre du jour sera validé lors du prochain bureau directeur.

Il est rappelé que tous les membres du conseil d'administration devront être qualifiés à cette date.

Les compositions des commissions sauf la discipline devront être validées au conseil d'administration. La composition de la commission de discipline doit être validée par le bureau directeur.

## Notes de frais des élus

Valérie propose une visio-conférence pour expliquer la procédure des notes de frais sur Eurécia. Une date doit être fixée au conseil d'administration. Les RIB sont à envoyer à Valérie.

## ITFE

Eric Courtois et Philippe Soupirot se rendront à Montbonnot le mardi 6 août afin de travailler sur le budget de l'ITFE et sur la certification Qualiopi qui se déroulera en septembre.

Une ETR Formation aura lieu à Roanne le jeudi 29 août.

**Le prochain bureau directeur est fixé au mardi 27 août (lieu et horaires à définir).**

*Patrick SINGLA, Président*



*Valérie CORDURI-DAVIET, Secrétaire Générale*

